

République Française
Département du ARDENNES
YVERNAUMONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/09/2026

Référence		
2026_21		
Objet de la délibération		
Rénovation des façades de l'atelier communal		
Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9
Date de la convocation		
03/09/2026		
Date d'affichage		
03/09/2026		
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 9		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du ARDENNES.

L'an 2026, le 10 Septembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de YVERNAUMONT s'est réuni à la à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HENRY Emmanuel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/09/2026.

Présents : M. HENRY Emmanuel, Maire, Mmes : HENRY Nathalie, HUSSON Eveline, SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, TRISTANT AURELIE, MM : GOUVERNEUR Cyril, SAUTRET Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : M. PETRE Constant à M. SAUTRET Philippe
Excusé(s) : M. JACQUINOT Sullivan
Absent(s) : M. BOCAHU RAPHAEL

A été nommé(e) secrétaire : Mme HENRY Nathalie

Objet de la délibération : Rénovation des façades de l'atelier communal

Monsieur le Maire rappelle que pour la rénovation des façades de l'atelier communal, la commune est subventionnée à hauteur de 10 000 € par la Région sur des travaux de 20 000 € HT. Cette aide concerne également la fresque murale de la place qui a été réalisée en 2025.

Monsieur Sautret présente les devis reçus par les 3 entreprises sollicitées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir l'entreprise LMS pour la pose de pierres de parement sur les 3 façades de l'atelier pour un montant de 19 540 € remis à 8% soit 17 976.80 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
En mairie, le 17/09/2026

Le Maire
Emmanuel HENRY



Secrétaire de séance
Mme HENRY Nathalie

